



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
*Union-Discipline-Travail*



## COMMUNIQUE FINAL DE LA PREMIERE REUNION DU COMITE DIRECTEUR CONJOINT (CDC) DU CADRE DE COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CCDD 2021-2025)

\*\*\*\*\*

Dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable 2021-2025, le **Comité Directeur Conjoint (CDC)** qui est l'organe d'orientation politique et stratégique entre le Gouvernement et le Système des Nations Unies, a tenu sa première réunion sous la co-présidence de **Madame Nialé Kaba, Ministre du Plan et du Développement** et **Monsieur Philippe Poinot, Coordonateur résident des activités opérationnelles du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire**. Cette rencontre a enregistré la participation de plusieurs membres du Gouvernement et des représentants des Fonds, Agences, Programmes et Entités du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

Cette rencontre avait pour objectifs de : (i) valider les réalisations du Système des Nations pour le Développement (SNUD) pour l'année 2020 ; (ii) approuver les Plans de Travail Conjoints (PTC) des huit (8) Groupes de Résultats pour la période 2021-2022 et ; (iii) recueillir les orientations stratégiques du CDC.

Le Comité Directeur Conjoint (CDC) est également chargé de veiller à l'alignement du CCDD sur les priorités nationales de développement, notamment le Plan National de Développement 2021-2025, garantir la cohérence de l'action du SNUD en Côte d'Ivoire, et apprécier les performances de mise en oeuvre et sa contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Il doit également orienter et harmoniser les interventions du SNUD avec celles des autres partenaires.

A l'issue de ses délibérations, le CDC a pris les décisions et fait les recommandations suivantes :

- i. Le Comité Directeur Conjoint a adopté ses Termes de Référence et a recommandé de tenir au minimum une (1) réunion par an avec la possibilité de tenir des réunions ad hoc à la demande de ses membres. Le CDC a également recommandé l'introduction d'une section faisant mention des termes de référence des groupes de résultats et l'instauration d'une suppléance de la présidence desdits groupes.

- ii. Le Comité Directeur Conjoint prend note du rapport annuel 2020 de mise en oeuvre du Cadre Programmatique Unique (CPU 2017-2020), et recommande la conduite d'une évaluation indépendante pour capitaliser sur les leçons apprises.
- iii. Le Comité Directeur Conjoint remercie le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF), pour sa contribution à la cohésion sociale en Côte d'Ivoire et recommande à l'Equipe-Pays du SNUD, de poursuivre son appui en matière de cohésion sociale à travers une approche multisectorielle prenant en compte les bonnes pratiques et les défis actuels.
- iv. Le Comité Directeur Conjoint a approuvé les Plans de Travail Conjoint (PTC) pour la période 2021-2022 des huit (8) Groupes de Résultats du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD) et a recommandé plus d'efforts dans la mobilisation de financements complémentaires.
- v. Le Comité Directeur Conjoint prend note des recommandations du SNUD pour accélérer l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les régions du Bounkani et du Tchologo. Le CDC demande au SNUD d'accompagner le Gouvernement dans la formulation d'un programme visant à renforcer la résilience des populations de ces régions y compris la mise en place d'un mécanisme institutionnel et des modalités pratiques de financement. Le CDC recommande également à Madame le Ministre du Plan et du Développement d'entreprendre des actions auprès de l'ensemble des partenaires au développement pour la mobilisation des financements de ce programme. Le CDC recommande que cette approche pilote puisse être répliquée dans les régions frontalières avec le Mali.
- vi. Le Comité Directeur Conjoint valide la Stratégie de Partenariat et de Mobilisation de Ressources du CCDD 2021-2025 et invite le Gouvernement et le SNUD à explorer la mise en place d'un Fonds Multipartenaires avec des fenêtres thématiques.

Abidjan, 29 Juin 2021